



## Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 21 – 4 avril 2019

### Actualités

#### **La vérification des antécédents des bénévoles doit rester gratuite**

C'est le titre d'une [lettre d'opinion](#), signée par plusieurs acteurs du milieu communautaire, publiée le 4 avril 2019 sur le site *LeDevoir.com*. Dans ce texte, les signataires demandent au Premier Ministre du Québec, François Legault, de maintenir l'accessibilité de la vérification des antécédents judiciaires des bénévoles effectuée par la Sûreté du Québec, et ce, afin d'assurer la sécurité des personnes bénéficiant des services des centaines d'organismes communautaires. Jusqu'en 2015, la vérification des antécédents judiciaires était faite gratuitement par la Sûreté du Québec. Depuis, à moins d'attester de facteurs confirmant la vulnérabilité des bénéficiaires de services bénévoles, ce sont des firmes privées qui l'effectuent. Ainsi, tout organisme n'ayant pas réussi à démontrer le niveau de vulnérabilité d'un bénéficiaire doit déboursier de 45 \$ à 80 \$ lorsqu'il juge une telle vérification nécessaire, et ce, même si les clientèles desservies présentent les caractéristiques établies par l'article 6.3 de la Loi sur le casier judiciaire. Selon les signataires, la quasi-totalité des bénéficiaires de services bénévoles est touchée par une problématique sérieuse, ce qui démontre qu'ils sont en situation de vulnérabilité au moment de recevoir les services demandés. Heureusement, le gouvernement du Québec semble sensible à cette question. Les intervenants souhaitent donc la gratuité de la vérification des antécédents judiciaires des bénévoles afin de mieux protéger les bénéficiaires considérés comme vulnérables. Ceci démontrerait non seulement le souci du gouvernement du Québec envers les personnes vulnérables, mais confirmerait également la reconnaissance du travail essentiel accompli par les organismes et les bénévoles.

## Démence chez les aînés : une équipe d'élite pour les cas complexes

Dans cet [article](#) publié le 31 mars 2019 sur le site *LaPresse.ca*, on en apprend plus sur l'équipe-choc spécialisée dans les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD). Créée il y a un an à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM), l'équipe de SCPD a acquis une expertise pour laquelle la demande est en explosion. L'équipe accompagne le personnel des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), des ressources intermédiaires et de soins à domicile en les aidant à mieux s'occuper des patients âgés souffrant de démence et présentant des symptômes complexes comme l'anxiété, la dépression, les hallucinations, entre autres. L'objectif de l'équipe SCPD est de parvenir à soigner ces patients en recourant le moins possible à la médication. « Il y a deux mythes avec ces patients. Le premier, c'est qu'il n'y a rien à faire. Le deuxième, c'est que la seule chose à faire est de donner des antipsychotiques. Ce n'est pas vrai. », affirme la D<sup>re</sup> Marie-Andrée Bruneau, gérontopsychiatre et cogestionnaire de l'équipe SCPD. En plus d'épauler les travailleurs de son territoire, l'équipe SCPD offre aussi des consultations téléphoniques, des formations en ligne, du mentorat et du soutien terrain aux quatre coins du Québec. L'équipe SCPD a aussi pour mission d'aider les proches aidants, qui peuvent parfois être exaspérés, notamment par les questions répétitives ou la désinhibition en public d'un proche atteint de démence. Des capsules de formation ont été créées et sont offertes sur le web.

## Des murales pour empêcher les aînés de fuir

C'est le titre d'un [article](#) publié le 31 mars 2019 sur le site de *tvanouvelles.ca*. Des établissements pour aînés du Québec enjolivent les portes de leurs ascenseurs d'œuvres d'art pour les camoufler afin d'empêcher certains résidents de fuguer. Une quinzaine de CHSLD et des centres d'hébergement pour aînés de la province se sont associés avec la compagnie sherbrookoise Murales urbaines à revitalisation d'immeubles et de réconciliation sociale (MURIRS) non seulement pour embellir les espaces de vie, mais aussi pour diminuer le nombre de fugues de résidents. « Ça évite que les personnes âgées aux prises avec de la démence ou des problèmes d'Alzheimer voient les portes d'ascenseurs et décident de s'enfuir », a affirmé l'agente d'information au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Jocelyne Boudreau. Son homologue en Outaouais, Patricia Rhéaume, a également confirmé que ces peintures avaient eu des impacts positifs : « Ça évite qu'ils pèsent sur les boutons pour ensuite se perdre », a-t-elle souligné. Cette répercussion positive à une démarche sociale réjouit le président de MURIRS, Serge Malenfant.

## Journée nationale des proches aidants du Canada : une pétition pour soutenir financièrement les proches aidants

C'est le titre d'un [article](#) publié le 2 avril 2019 sur le site de *CDEAFC.com*. À l'occasion de la journée nationale des proches aidants du Canada qui avait lieu le 3 avril dernier, une pétition est lancée pour réclamer des mesures de soutien financier spécifiques afin de briser le cycle d'appauvrissement des personnes proches aidantes, dont le travail est invisible et non reconnu. Cette pétition vise à réclamer du gouvernement des mesures qui contribueront à enrayer le cycle d'appauvrissement des personnes proches aidantes :

- Rendre le crédit d'impôt fédéral pour proches aidants remboursable
- Élargir les critères d'accès aux prestations d'assurance-emploi
- Mettre en place une allocation pour les proches aidants devant quitter leur emploi

Pour signer la pétition, cliquez [ici](#).

## Changer d'âge pour lutter contre l'âgisme?

C'est le titre d'un [article](#) publié le 2 avril 2019 sur le site de *LaPresse.ca*. En décembre dernier, un tribunal néerlandais a refusé de modifier l'âge légal d'un homme de 69 ans, Émile Ratelband, lequel se disait « victime de discriminations », et revendiquait, en vertu d'un bilan de santé irréprochable (son médecin ayant certifié que biologiquement, son corps avait autour de 40-45 ans), qu'on le rajeunisse légalement de vingt ans. Pourquoi ? Tant sur le marché de l'emploi que sur les sites de rencontre, l'homme affirmait être « abusé, lésé et discriminé par [son] âge », rapportait l'AFP. La cour n'a pas jugé que l'argument était « valide ». Mais l'histoire, certes insolite, ne s'arrête pas là. Un bioéthicien de l'Université d'Oslo, Joonas Räsänen, vient de publier un article dans la revue *Journal of Medical Ethics*, dans lequel il défend au contraire la pertinence de changer son âge légal, si trois critères sont remplis : se sentir plus jeune, être biologiquement plus jeune, et être victime d'âgisme. Dans « A moral case for legal age change », il défend les arguments « moraux » d'un tel changement afin de lutter contre la discrimination. « Mais quelle est la solution : un changement individuel de statut sur un bout de papier ? se questionne Bryn Williams-Jones, directeur du programme de bioéthique à l'École de santé publique de l'Université de Montréal. On ne règlera pas la question de la discrimination en accédant aux souhaits de certains individus à la pièce. Ce qu'il faut, c'est travailler pour que la société soit plus "accueillante" à l'égard aux personnes âgées : "Nous avons besoin d'une société qui dit : les personnes âgées sont encore des membres importants de la société et qui les valorise", avance l'expert. Même s'il trouve la thèse du changement d'âge avancée ici "farfelue", Bryn Williams-Jones souligne qu'elle a le mérite de soulever des questionnements fort pertinents. "Nous allons de plus en plus vers une société où l'on va vivre de plus en plus longtemps. Et cela exige que l'on change les cadres de référence envers les jeunes et les moins jeunes." Tout comme pour lutter contre les iniquités sociales, "on ne force pas les

femmes à avoir des comportements d'homme, mais on lutte contre le sexisme”, pour combattre l'âgisme, on ne va pas rajeunir les personnes âgées. Il faut lutter contre la discrimination. Valoriser la diversité.

## Formation/colloque/mémoire

### De l'empowerment à la mobilisation citoyenne

Le **Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)** vous invite à une formation du formateur Pierre Valois. Au menu, des réflexions sur les motifs et les moyens de faire de la mobilisation dans le milieu communautaire : Pourquoi mobilisons-nous aujourd'hui? À quoi sert la mobilisation? Comment savoir si nous avons réussi une mobilisation? Dans le contexte actuel, les nouveaux visages de la mobilisation amènent à remettre en question son sens et les moyens pour la garder active. L'évènement aura lieu **le 17 avril 2019 de 9 h à 16 h** au Centre St-Pierre (1212, rue Panet). La formation est gratuite pour les membres et 20 \$ par personne pour les non-membres. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#). Pour vous inscrire, écrivez à l'adresse suivante : [inscriptions@riocm.ca](mailto:inscriptions@riocm.ca).

### L'équité salariale, parlons-en!

Le **Comité sectoriel de main-d'œuvre Économie sociale action communautaire (CSMO-ÉSAC)** invite les organisations de 10 employés et plus du secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire à une formation sur l'équité salariale à la suite de la mise à jour sur la loi provinciale sur l'équité salariale qui aura lieu en mai 2019. La formation vise, entre autres, à outiller pour la réalisation d'un exercice de maintien de l'équité salariale, à explorer les objectifs d'une démarche d'équité salariale ou à déterminer la situation de votre organisation et ses obligations au regard de la loi. La formation aura lieu **le 1<sup>er</sup> mai de 8 h 30 à 15 h 30** au Centre St-Pierre (1212, rue Panet). Les inscriptions se terminent le 12 avril 2019. Les frais de 70 \$ par participant incluent un dîner. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

### Les aînés porteront-ils bientôt des exosquelettes?

C'est le titre d'une [chronique](#), de l'émission « Moteur de recherche », publiée le 29 mars 2019 sur le site internet d'[ICI.Radio-Canada.ca](http://ICI.Radio-Canada.ca). Il se pourrait bien que la prochaine révolution dans la mobilité des aînés soit l'exosquelette. Ces appareils hautement sophistiqués devraient commencer à se démocratiser dans un horizon d'à peine cinq ans, selon le fondateur et PDG de B-Temia, Stéphane Bédard, qui conçoit des exosquelettes à Saint-Augustin-de-Desmaures. Les exosquelettes destinés aux aînés jumèlent mécanique, robotique et intelligence artificielle dans un seul appareil qui se porte comme une prothèse autour du corps du patient. Selon M. Bédard, l'objectif d'un concepteur d'exosquelette est d'en simplifier l'utilisation au maximum afin que l'utilisateur puisse retrouver sa mobilité d'une façon aussi naturelle que possible. L'exosquelette Keeogo conçu par l'entreprise de M. Bédard se présente comme une

prothèse ayant vaguement la forme d'un pantalon qui s'attache à l'aide de sangles autour des jambes, des cuisses et du bassin. De petits moteurs disposés à la hauteur des articulations du patient permettent d'accompagner ses mouvements pour en réduire l'effort sans toutefois l'éliminer complètement. Avec le temps, l'utilisation d'un exosquelette peut permettre à des personnes qui étaient en perte de mobilité de retrouver leurs capacités perdues.

## Des pistes pour un vieillissement cérébral réussi

Dans un [article](#) publié le 1<sup>er</sup> avril 2019 sur le site internet de *l'Université de Sherbrooke*, on apprend entre autres que le processus de vieillissement du cerveau s'enclenche dès la naissance. Selon le professeur Stephen Cunnane, professeur-chercheur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé et au Centre de recherche sur le vieillissement, il suffit d'intégrer quelques habitudes saines à son quotidien pour préserver la santé de son cerveau. Puisque le sucre raffiné est l'un des grands responsables de la perte cognitive liée à l'âge, il faut d'abord penser à réduire sa consommation d'aliments contenant du sucre blanc. Le chercheur explique qu'à la longue, le sucre gêne le travail de l'insuline et occasionne un état de résistance. L'utilisation du glucose, qui est le principal carburant du cerveau, est alors perturbée. À mesure qu'on avance en âge, ce déséquilibre compromet le fonctionnement normal du cerveau. De plus, l'activité physique est un autre facteur favorisant la bonne santé du cerveau. Lorsqu'on bouge, le système cardiovasculaire s'active et alimente tous les organes en oxygène. Nul besoin de faire pomper son cœur à plein régime pour en retirer des bienfaits. Et le mieux est de jeter son dévolu sur une activité qui procure du plaisir. Les hormones sécrétées lors d'une activité plaisante amélioreraient l'utilisation du glucose dans le cerveau.

## Nouvelles des membres et partenaires

### 2e Gala de reconnaissance de l'action bénévole à Montréal

Pour une deuxième année, le **Centre d'action bénévole de Montréal** vous convie à un événement prestigieux : le Gala de reconnaissance de l'action bénévole à Montréal! Pour cette occasion, 7 prix de reconnaissance seront remis aux personnes activement engagées dans leur communauté. Le Gala fait aussi office de soirée-bénéfice dont les profits seront distribués pour soutenir la cause de l'action bénévole à Montréal. L'humoriste Alexandre Barrette fera une partie des numéros qui seront présentés pendant la soirée. Le gala aura lieu **le 11 avril 2019 à 17 h 30** au Théâtre Paradoxe (5959, boul. Monk). Les prix des billets se déclinent ainsi : 50 \$ pour les bénévoles organismes membres, 75 \$ pour les organismes membres, 150 \$ pour un billet régulier, 225 \$ pour le forfait Reconnaissance (qui inclut 2 billets 'Organisme' et 2 billets 'Bénévoles') ou 1100 \$ pour une table de 8 personnes. Pour réserver vos billets, cliquez [ici](#).

## Les services du CLSC pour le maintien à domicile

Le **Temps d'une pause** propose un atelier pour s'informer sur les démarches et les services offerts par le CLSC pour le soutien à l'autonomie des aînés à domicile. Quels sont les rôles, les responsabilités et les limites des professionnels qui vous accompagnent? Comment exprimer son mécontentement concernant un service? Lénie Chulak, travailleuse sociale au CLSC St-Michel, partagera de judicieux conseils afin de favoriser la bonne continuité des services d'aide. L'atelier aura lieu **le 24 avril de 19 h à 21 h** au CHSLD Joseph-François Perrault (7400, boul. Saint-Michel). L'atelier est gratuit. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, téléphonez au 514-722-3000, poste 3036 ou écrivez à l'adresse suivante : [admissions@tempsdunepause.org](mailto:admissions@tempsdunepause.org).

*Offres d'emploi ci-jointes.*

*Version imprimable ci-jointe.*